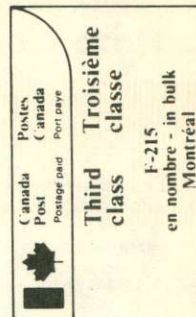




# nouvelles csn

numéro 104

semaine du 17 au 23 février 1981



**UN NOUVEAU PRÉSIDENT AU CONSEIL CENTRAL DE SAINT-JEAN** — Pierre Petit ayant été nommé directeur à l'action politique à la CSN, c'est un enseignant du cégep de Saint-Jean, Claude Gauthier, qui a été choisi pour le remplacer.

□ □ □

**SUCCÈS DES ÉTATS GÉNÉRAUX À SEPT-ÎLES** — Ce mini-congrès sur le droit de grève, le droit au travail et la lutte des forestiers a été un véritable succès : plus de neuf organisations y ont participé : la CSN, la CEQ, le SPGQ, les postiers, les ex-travailleurs de Rayonnier, ceux de Sidbec de Port-Cartier, le SPIIQ, la Ligue des droits et libertés et le Mouvement action-chômage. Un comité de coordination a été formé et un appui a été donné aux citoyens de la Vallée de la Matapédia pour l'obtention de l'usine de papier.

□ □ □

**LES TRAVAILLEURS DE VERREAULT TRANSPORT REJETTENT LES DERNIÈRES OFFRES PATRONALES** — La compagnie Verreault Transport, qui a des contrats de transport scolaire dans la région de Granby, a vu ses dernières offres rejetées à 95 % par ses employés syndiqués. Non seulement la compagnie n'a retenue dans ses offres aucune demande syndicale, mais a de plus proposé des reculs sur les conventions antérieures.

□ □ □

**DE LA RADIO SYNDICALE À SOREL** — Une nouvelle émission radiophonique début à CJSO 1320 à Sorel. Il s'agit de capsules d'information syndicale. Cette émission est diffusée sur les ondes de ce poste le vendredi de chaque semaine, de 19 h 00 à 19 h 15. Elle est animée et réalisée par Jean-Yves Bellemare, responsable de l'information au conseil central.

□ □ □

**SOUTENONS LES FORESTIERS \*\*\* LA CSN DEMANDE UNE ENQUÊTE SUR LES COMPAGNIES PAPETIÈRES \*\*\* LOCK-OUT CHEZ PCV\*\*\***

*en instance d'être nationalisée*

## L'Asbestos sabote ses installations minières

Les travailleurs de la mine de Thetford sont formels : l'Asbestos est en train de saboter ses sites miniers afin de nuire à son acheteur éventuel, la Société nationale de l'amiante, et de se venger ainsi de sa nationalisation. La société Asbestos, filiale de la multinationale américaine General Dynamics, qui vient de vendre pour 3 milliards \$ d'avions militaires au Canada, sabote ses installations minières en n'extrayant que le minerai de première qualité tout en laissant sur place la pierre stérile. Il se trouve ainsi à obstruer tous les chemins miniers, rendant la mine impraticable à court terme.

C'est ce que vient de découvrir un journaliste du service de l'information de la CSN alors qu'il effectuait une enquête sur la crise de l'emploi dans la région de Thetford. La CSN s'est empressée de demander une enquête publique au gouvernement du Québec, dans le but de protéger les emplois des milliers de travailleurs à l'emploi de l'Asbestos, déjà touchés par des centaines de mises à pied. Vous pouvez avoir plus de détails dans la dernière livraison du journal de la CSN, *Le Travail* (volume 56, numéro 1), qui est maintenant disponible par l'intermédiaire de tous les conseils centraux de la CSN à travers la province.

Également dans ce numéro du journal *Le Travail* : un reportage sur les travailleurs et travailleuses de la Reynolds, au Cap-de-la-Madeleine, en grève depuis plus d'un an ; une entrevue avec Marcel Pepin, président de la CMT et ex-président de la CSN, qui vient de quitter le mouvement après plus de 32 ans de loyaux services, pourrions-nous dire ; des textes sur la Grande Corvée, le règlement chez Abitibi-Price, sur la longue grève des journalistes de Radio-Canada, sur la campagne de syndicalisation dans l'hôtellerie montréalaise, sur le droit de grève, sur la syndicalisation dans les garderies, sur la maïresse de Black Lake et son implication patronale chez Fournier Steel Works, sur la campagne menée par la CSN au sujet des conditions de logement des travailleurs et enfin sur les conditions de sécurité-santé dans les abattoirs.

*Le Travail, volume 56, numéro 1, février 1981, disponible dans les conseils centraux ou au local du syndicat.*

## L'agenda du mouvement

### février

- 23-24 **CSN** rencontre de l'exécutif de la centrale avec les salarié-e-s des services et des conseils centraux sur les propositions votées en congrès.
- 26 **soirée de solidarité** aux grévistes de Radio-Canada, au théâtre Arlequin, à Montréal.
- 26-27 **FNSBB** rencontre de l'équipe à Drummondville.
- 28 **grève chez Reynolds**, manifestation et soirée de solidarité à Trois-Rivières.
- 28 **FAS** équipe provinciale à Québec, sous-sol de l'édifice de la CSN, 10 heures.

### mars

- 2-3 **FESP** comité de coordination, salle 2-A de l'édifice de la CSN, 9 h 30.
- 3-6 **CSN** conseil confédéral, à Québec.
- 4 **conseil central de Montréal** assemblée générale, à 19 h, au 1601, de Lorimier.
- 7 **conseil central de Montréal** manifestation de la journée internationale des femmes.
- 8 **condition féminine** journée internationale des femmes. Activités variées dans les régions.
- 13-15 **SECSN** assemblée générale à Québec.
- 14 **soirée de solidarité** en appui aux forestiers, à 20 h, au gymnase du cégep du Vieux-Montréal, rue Ontario.
- 19-21 **Fédération des syndicats des mines et de la métallurgie** bureau fédéral à Québec.
- 19-21 **Sherbrooke**. Congrès d'orientation à l'hôtel Le Baron.
- 21 **lutte des forestiers** spectacle de solidarité au cégep du Vieux-Montréal.
- 21 **colloque de l'ACEF**, à l'UQAM, à 10 h.
- 26-28 **FNSBB** congrès de la fédération à Montréal.
- 26-29 **FNEQ** conseil fédéral à Québec.

### avril

- 21-25 **Saguenay Lac St-Jean**, congrès régulier à l'Université du Québec à Chicoutimi.

□ □ □

**LE CONSEIL CONFÉDÉRAL : DU 3 AU 6 MARS À QUÉBEC** — Le conseil confédéral, qui devait se tenir du 25 au 27 février, a été déplacé du 3 au 6 mars en raison de la possibilité d'une commission parlementaire sur le droit de grève aux mêmes dates en février.

**LES ACTIVITÉS DU 8 MARS** — Une manifestation aura lieu le 7 mars à Montréal, où le 8, de midi à minuit, ce sera la grande rencontre de la journée internationale des femmes, au Pavillon Judith-Jasmin, à l'UQAM. Service de garderie sur place, à la garderie de l'UQAM, pavillon Hubert-Aquin, de 12 h à 23 h. Réservation : Ginette Dupaul, 286-2245.

**17-19 mars : COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LE DROIT DE GRÈVE** — Cette commission parlementaire était d'abord prévue pour fin février. N'oublions pas que des activités sont prévues dans le cadre de cette commission parlementaire :

- le 17 : actions locales (piquetages d'information sur les lieux de travail.
- le 18 : manifestations nationales, l'une à Québec, l'autre à Montréal.

## La nécessaire lutte des forestiers dans un tournant majeur

Dans quelques semaines, ce sera le printemps et la reprise des travaux dans les chantiers en forêt. Ce sera un moment crucial dans la lutte des 2500 travailleurs forestiers, en grève depuis l'été 1980, et c'est selon le rapport de force qui s'exprimera à ce moment que leur lutte pour l'abolition du travail à forfait sera une victoire ou une défaite. L'appui de tous est donc primordiale. C'est cette année que les forestiers doivent faire comprendre le bon sens aux multinationales du papier qui exploitent autant nos richesses naturelles **par les coupes à blanc** que le non-réinvestissement de leurs profits au Québec que les travailleurs forestiers qui les enrichissent. **N'oublions donc pas la pétition ni le spectacle de solidarité du 21 mars** dans le gymnase du cégep du Vieux-Montréal. Paul Piché, Gilles Vigneault, Claude Gauthier, Yvon Deschamps, Alain Lamontagne et le groupe de musique de danse Charivari. Les billets coûteront 5 \$.

\* \* \*

### Québec, le 19 février 1981 — LE PRÉSIDENT DE LA CSN MET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC AU DÉFI DE FAIRE UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES COMPAGNIES FORESTIÈRES

— Le président de la CSN, Norbert Rodrigue, a lancé publiquement un défi au ministre d'État au Développement économique du Québec, Bernard Landry, de faire une enquête publique sur les compagnies forestières. « *De cette façon, a-t-il déclaré, la population pourra voir de quelle manière ces compagnies ont exploité les forêts du Québec, on pourra apprendre les véritables raisons pour lesquelles elles ont laissé les usines de papier se détériorer et on pourra se rendre compte des énormes fuites de capitaux hors du Québec dans le secteur du papier et de la forêt.* »

Norbert Rodrigue répliquait ainsi au ministre Landry qui, le lendemain de la publication par la CSN d'un dossier économique et écologique sur les compagnies CIP, QNS et Donohue, avait déclaré que certains chiffres touchant la compagnie CIP ne concernaient que l'année 1979 et que les données pourraient être différentes sur cinq ans. L'étude de la CSN mentionnait en effet que l'International Paper (maison-mère de la CIP) était venue chercher quelque 25 % de ses bénéfices au Québec et au Canada, mais n'en avait réinvesti que 2 % seulement au cours de l'année 1979. « *Nous n'avons aucune peur des chiffres. Que le ministre Landry fasse une enquête, mais pas en catimini, une enquête publique et qu'il révèle à la population le vrai visage des compagnies qui oeuvrent dans le secteur de la forêt au Québec.* »

Le président de la CSN s'adressait aux membres du conseil fédéral de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN), réunis pour trois jours à Québec.

\* \* \*

### BRÈVES —

- **La FTPF met sur pied un plan d'appui** aux forestiers de tous ses syndicats affiliés. C'est ce qu'a décidé le conseil fédéral de la FTPF, réuni à Québec les 18-19 et 20 février derniers.
- Au colloque organisé par le **Front commun pour un débat sur l'énergie**, la CSN a dévoilé une recherche portant sur les compagnies de papier, le travail à forfait et leurs effets néfastes sur le renouvellement des ressources forestières.
- Des camionneurs de l'**Association des camionneurs artisans de Hauterive** viennent d'obtenir un contrat pour alimenter en bois la QNS. Ils vont ainsi **scaber** les travailleurs forestiers en grève. Leur bois vient de la Reed, de Forestville. Un ancien contremaître de la QNS a, quant à lui, traversé son tracteur sur la rive-sud du Saint-Laurent pour acheter le bois des cultivateurs et le revendre à la QNS. Du bon travail de chien !

Kénogami, le 16 février 1981 — **LES TRAVAILLEURS D'ABITIBI-PRICE, À KÉNOGAMI, REMERCIENT LES AUTRES TRAVAILLEURS QUI LES ONT APPUYÉ** — Suite à l'acceptation des offres de la cie Price, le 29 novembre 1980, les travailleurs de Kénogami étaient bien décidés à signer un protocole de retour au travail, avec **trois objectifs principaux** : que leurs dirigeants syndicaux congédiés reprennent le travail avec tous leurs droits et privilèges ; que les poursuites de 1,6 millions \$ contre la CSN et le syndicat soient retirées ; que les neuf suspensions soient également retirées.

Les travailleurs de Kénogami ont dû se battre contre la multinationale Abitibi-Price pendant près de trois mois pour atteindre leurs objectifs. Trois mois de lutte pour démontrer à cette cie qu'elle ne réussirait pas à écraser les travailleurs en s'attaquant à leur organisation syndicale. Si les travailleurs de Kénogami ont gagné cette bataille, ils le doivent en partie à la solidarité syndicale qui s'est manifestée durant ce conflit. En effet, le syndicat de Kénogami a reçu près de 4000 \$ en 10 \$ de solidarité venant de tous les coins de la province, environ 6000 \$ de la CEQ et de la FSSA ; les syndicats de la FTPF leur ont donné 145 570 \$ et les syndicats CSN de la région Saguenay-Lac Saint-Jean avaient voté 2 \$ par semaine par membre, soit environ 50 000 \$. L'on comprendra qu'après une grève de neuf mois, ce soutien a été primordial. À remarquer que cette solidarité est venue du secteur public et privé.

La Grande Corvée fut à l'époque des fêtes une marque de solidarité que les gars de Kénogami ne sont pas prêts d'oublier.

La solidarité cela se construit de jour en jour.

\* \* \*

Valleyfield, le 18 février 1981 — **LOCK-OUT CHEZ PCV** — En moyens de pression depuis le début de février afin de récupérer les 1,2 million \$ qui leur ont été volés par la compagnie. Après un arrêt de travail de 24 heures le 16 février, la compagnie a déclenché un lock-out à 00 h, le 17, empêchant ainsi les ouvriers de revenir au travail. La compagnie Price Waterhouse, qui administre l'usine pour le Trust Général, ne demande rien de moins qu'un recul important dans la convention pour réouvrir l'usine.

« C'est pas assez de nous tuer à l'ouvrage, disent les travailleurs de PCV, de nous voler 1,2 million \$, voici qu'on veut "scrapper" totalement notre convention. C'est inacceptable. Les ouvriers de PCV ne se feront pas passer un nouveau Chrysler. C'est par notre unité et mobilisation que nous forcerons Price Waterhouse et le fédéral à reculer. Notre 1,2 million \$ est attaché aux 12 millions \$ que le fédéral veut récupérer. La lutte des ouvriers de PCV pour récupérer le 1,2 million \$ et faire respecter leur convention est juste. Si les ouvriers de PCV plient, partout les patrons tenteront d'appliquer le même "pattern". »

\* \* \*

Québec, le 17 février 1981 — **MENACES DE FERMETURE, POLICE ET SCABS AU CENTRE AIDOP** — Le conflit qui n'en finit plus au Centre Aidop vient de connaître une autre étape spectaculaire. Ayant depuis 23 heures hier soir entrepris une occupation du centre après s'être barricadés à l'intérieur, les cinq employés membres du syndicat CSN se sont vus expulsés des lieux à 11 heures ce matin, par un fort contingent de la police municipale de Québec. Deux des occupants, Guy Poulain et François Gagnon, membres du syndicat de Aidop, après avoir été appréhendés plutôt violemment, ont été conduit menottés à la centrale de police et ils doivent comparaître au palais de justice de Québec, sous des accusations dont on ignore la nature pour l'instant. Pour les employés syndiqués, cette expulsion est un faux western qui confirme la comédie de la fermeture. « Nous étions prêts à donner les services gratuitement tant et aussi longtemps que cela aurait été nécessaire de dire Francine Poulain, travailleuse syndiquée du centre Aidop. En nous expulsant, la direction confirme une fois de plus qu'elle aime mieux voir les clients du centre privés de services que de voir ceux-ci donnés par des syndiqués... Ce n'est pas nous qui fermons le centre, c'est l'anti-syndicalisme de la direction. L'état de marche que nous avons constaté à l'intérieur nous confirme ce dont nous étions sûrs, à savoir que la fermeture n'est qu'une stratégie pour arrêter notre lutte et continuer l'opération du centre avec les "scabs". »

Et à observer quelques minutes après l'expulsion : les « scabs » pénètrent à la queue leu leu dans le centre.

**STAGE DES JEUNES MILITANTS CSN EN EUROPE À L'ÉTÉ 81** — Dans le cadre des échanges entre la Belgique et le Québec, la CSN a amorcé un programme d'échanges de jeunes militants avec la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique. À l'été 1980, 10 militants belges sont venus au Québec ; c'est maintenant le tour de 10 militants québécois d'aller en Belgique. Le programme du séjour sera établi avec le groupe de candidats retenus. Le stage aura lieu soit à la mi-juin, soit à la mi-août et durera 14 jours. **Les candidatures seront reçues jusqu'au 6 mars** et sont admissibles ceux ou celles qui auront 25 ans ou moins à l'été 81, qui sont syndiqué-e-s CSN depuis deux ans et qui s'engagent à participer aux réunions de préparation (deux jours). Pour information : Lucie Dagenais (514) 286-2228.

□ □ □

**UNE NOUVELLE CONVENTION POUR LES CHAUFFEURS D'AUTOBUS** — Les 85 membres du syndicat des chauffeurs d'autobus du Bas Saint-Laurent (répartis dans cinq compagnies distinctes) en sont venus à une entente avec leurs employeurs sur les termes d'une nouvelle convention collective. Cette entente reconduit tous les droits acquis des travailleurs, principalement la clause d'indexation au coût de la vie. La convention, d'une durée de deux ans, prévoit de plus une augmentation de 5 \$ par semaine par année, 10 congés de maladie pour certains, 12 pour d'autres, lesquels sont monnayables à 50 % à chaque année.

□ □ □

**GRÈVE CHEZ SANI-MOBILE** — Les 30 travailleurs de la compagnie Sani-Mobile, dans la région de Québec, ont voté à 95 % pour déclencher une grève générale illimitée, grève qui a commencé à 21 heures, le 18 février. Les principales revendications concernent l'ancienneté, la sécurité d'emploi, le temps supplémentaire et la sécurité-santé. Aucune négociation n'a encore eu lieu sur les clauses monétaires.

□ □ □

**GRÈVE A VAL-SÉJOUR** — Depuis le 12 février, le syndicat des travailleurs du centre d'accueil de Val-Séjour est en grève suite au non-respect par la partie patronale d'une entente locale concernant le quantum de fins de semaine de travail. Cette entente prévoit trois fins de semaine de congé par mois alors que l'employeur impose à ces travailleurs de travailler une fin de semaine sur deux, prétextant que l'entente est périmée depuis le 30 juin 1980. Les travailleurs du centre Pavillon Bois-Joly ont accordé leur appui aux grévistes et ont menacé de débrayer si des services de Val-Séjour étaient transférés chez eux pendant la grève.

□ □ □

**Saint-Jérôme, le 19 février 1981 — SOUS LE COUVERT D'UNE POUR-SUITE LÉGALE, L'ADMINISTRATION ET DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME S'EN PRENNENT AU DROIT DE GRÈVE —**

Le syndicat des professeurs du cégep de Saint-Jérôme a été accusé en Cour des petites créances par 60 étudiants et étudiantes pour un manque à savoir. En 1978, le syndicat avait fait grève alors qu'il réclamait la sécurité d'emploi ainsi que le retrait des non-renouvellements de contrat pour 23 d'entre eux. Conseillés par un avocat qui est membre du Conseil d'administration du cégep, ces étudiants-e-s veulent en fait s'en prendre au droit de grève dans le secteur public.

\*\*\*

**Montréal, le 16 février 1981 — CISO DEMANDE AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DE SE RETIRER DU SUPER PROJET INDUSTRIEL DU FLEUVE SÉNÉGAL, EN AFRIQUE —**

Un danger imminent guette 700 000 personnes au fleuve Sénégal, aux frontières du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal. Pour drainer les ressources naturelles hors du pays, on s'apprête à transformer en profondeur le lit et les rives de ce très long cours d'eau. Or l'Agence canadienne de développement international (ACDI), déjà embarquée dans ce macro-projet industriel, vient, par la voix du premier ministre Trudeau, au Sénégal en janvier 1981, d'annoncer un accroissement de sa participation qui atteindra la somme de 20 000 000 \$. La construction prochaine de deux grands barrages, la canalisation du fleuve Sénégal jusqu'aux réserves de bauxite et la création d'un ensemble agro-industriel de 250 000 hectares menacent une population de 700 000 hommes et femmes vivant de pêche, d'agriculture et d'élevage. Et c'est une menace d'autant plus dramatique que la population entière, y compris ses dirigeants locaux, ont été tenus complètement à l'écart des décisions, des négociations et même des informations sur ce gigantesque projet de plus d'un demi-milliard de dollars, financé par les gouvernements américain, ouest-allemand, saoudien, koweïtien et canadien.

**Effets catastrophiques :**

En effet :

- inondations d'immenses territoires ;
- déplacement immédiat de 16 000 personnes ;
- pollution du fleuve et perte annuelle de plus de 16 000 tonnes métriques de poissons, de quoi nourrir 280 000 personnes ;
- suppression des crues, sources naturelles d'irrigation ;
- diminution drastique sinon extinction de la production vivrière ;
- 100 000 personnes dès 1985 et 313 000 en 2028 perdent leur moyen de vivre pour faire place à des grands ensembles d'agriculture industrielle irriguée.

Ces effets ne sont pas des suppositions aléatoires, ils ont été calculés et décrits minutieusement dans un rapport confidentiel réalisé entre 1976 et 1979, par la firme américaine Gannet, Fleming, Corddry and Carpenter Inc., en association avec l'Orgatec (Société africaine d'études techniques), au coût de 3 456 000 \$US. Le Comité Québec-Afrique du CISO et l'Union générale des travailleurs sénégalais en France (UGTSF), divulguent aujourd'hui ce rapport tenu secret jusqu'à ce jour et, avec l'appui d'organisations québécoises, africaines et européennes, alertent l'opinion publique internationale sur ce qui guette les gens du fleuve si jamais ce projet se réalise.

**MANIFESTATION À L'AÉROPORT DE QUÉBEC —**

Le 19 février, vers 15 h 30, une manifestation a eu lieu sur les terrains de l'aéroport de Québec, au bureau des colis d'Air Canada. Cette manifestation avait comme but de protester contre l'emploi de scabs dans le conflit qui oppose le Service aéroportuaire de taxis et d'autobus de Québec Inc. à ses salariés membres de la CSN.

□ □ □

**LE CONSEIL CENTRAL DE LANAUDIÈRE APPUIE LES GRÉVISTES DE LA REYNOLDS**

Le conseil central de Lanaudière a voté une motion de blâme à l'endroit du ministre Yves Duhaime pour sa lenteur à favoriser un règlement concernant les travailleurs de la Reynolds au Cap-de-la-Madeleine. En effet, il est apparu inadmissible à l'assemblée générale du conseil central que dans un conflit qui oppose une multinationale à un syndicat, un gouvernement québécois puisse se prétendre neutre : il doit prendre partie pour les travailleurs

□ □ □

**LA CSN DEMANDE LA LIBÉRATION D'UNE MILITANTE CHILIENNE —**

Le président de la CSN a envoyé un télégramme au ministre des Affaires extérieures du Canada, Mark MacGuigan, afin qu'il intervienne auprès des autorités chiliennes pour que Maria Eugenia Kachele, interprète de nationalité chilienne et résidant en Europe, soit relâchée. Celle-ci fut arrêtée le 12 février à Santiago en même temps qu'Achille Blondeau, un dirigeant de la CGT française, lequel fut par la suite libéré. La junte militaire du général Pinochet refuse de reconnaître l'arrestation de Mme Kachele.

□ □ □

**JOURNAUX PARUS —**

- l'édition de février de *SOLIDARITÉ*, journal du CISO, et portant cette fois-ci sur l'Afrique, et principalement sur le développement du fleuve Sénégal ;
- un nouveau journal, *UNITE-SOLIDARITÉ*, publié par le conseil central du Bas Saint-Laurent. Longue vie ;
- un troisième numéro de *ENSEMBLE*, journal du conseil central de Sherbrooke.

**MANIFESTATION À MONTRÉAL —**

Le conseil central de Montréal (CSN) et l'Association nationale des étudiants (ANEQ) ont tenu une manifestation, le 20 février dernier, pour protester contre la répression policière et judiciaire dont sont victimes les 122 grévistes arrêtés à Boucherville le 23 janvier dernier ainsi que Guy Héroux, leader étudiant de l'université de Montréal, qui doit subir prochainement son procès relativement au conflit des résidences à cette université. Près de 1000 personnes ont participé à la manifestation.